

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tenue le 20 octobre 2020, à 19 h 30, via la plateforme Teams, à laquelle il y a quorum sous la présidence de monsieur Antoine Déry, directeur général, et ce, jusqu'à la nomination d'un membre au poste de présidence.

**Membres présents :**

Madame Magali Émond, membre parent district 1  
Madame Marie-Lyne Cayouette, membre parent district 2  
Monsieur Jean-François Lévesque, membre parent district 3  
Madame Valérie Beaulieu, membre parent district 4  
Monsieur Claude Beaulieu, membre parent district 5

Monsieur Guy Dumont, membre de la communauté  
Monsieur Jonathan Lord, membre de la communauté  
Madame Karine Malenfant, membre de la communauté  
Madame Julie Martin, membre de la communauté  
Madame Martine Riou, membre de la communauté

Monsieur Mario Richard, directeur du Service des technologies de l'information et des communications  
Madame Valérie Potvin, directrice d'établissement, École La Croisée  
Monsieur Denis Bastille, enseignant  
Madame Martine Paradis, professionnelle non enseignant  
Madame Nadine St-Onge, employée de soutien  
Madame Caroline Dufour, directrice des Services éducatifs jeunes (sans droit de vote)  
Madame Geneviève Soucy, secrétaire générale et directrice du Service des communications (sans droit de vote)  
Monsieur Antoine Déry, directeur général (sans droit de vote)

**1. MOT DE BIENVENUE**

Le directeur général souhaite la bienvenue à tous et les félicite pour leur nomination au conseil d'administration.

**2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE (19 H 30)**

La réunion est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de monsieur Antoine Déry, directeur général. Madame Geneviève Soucy, secrétaire générale, agit à titre de secrétaire de la réunion. L'avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et valablement ouverte.

**3. CA 2020-10-0001 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, il est proposé par Denis Bastille et secondé par Claude Beaulieu **D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que présenté, à savoir :

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la séance
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Parole du public
5. Informations de la direction générale
6. Serment des administrateurs

7. Adoption des règles de fonctionnement pour les séances du 20 octobre et du 17 novembre 2020
8. Élection du président et du vice-président
9. Durée des mandats de chaque membre
10. Désignation des membres aux comités de la *Loi sur l'instruction publique*
11. Adoption du calendrier des rencontres du conseil d'administration
12. Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles en vigueur à compter de 2021-2022
13. Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles en vigueur à compter de 2021-2022
14. Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2021-2022
15. Questions diverses
16. Levée de la séance

*Adoptée à l'unanimité.*

#### **4. PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a aucune intervention du public lors de cette rencontre.

#### **5. INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Le directeur général fait le point sur la rencontre de formation du 15 octobre 2020.

#### **6. SERMENT DES ADMINISTRATEURS**

Puisque les membres actuels du conseil d'administration entrent tous en fonction au même moment, la prestation du serment est effectuée oralement séance tenante.

Un serment écrit sera signé et déposé au dossier de chaque membre.

#### **7. CA 2020-10-0002 ADOPTION DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT POUR LES SÉANCES DU 20 OCTOBRE ET DU 17 NOVEMBRE 2020**

**CONSIDÉRANT QU'**un avis public de 30 jours doit être fait;

**CONSIDÉRANT** le dépôt de l'avis public le 21 octobre 2020;

**CONSIDÉRANT** le projet des règles de fonctionnement du conseil d'administration déposé;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, il est proposé par Claude Beaulieu et secondé par Karine Malenfant :

**D'APPROUVER** les règles de fonctionnement provisoirement, pour les séances du 20 octobre et du 17 novembre 2020, et ce, jusqu'à l'adoption finale lors de la séance du 8 décembre 2020.

*Adoptée à l'unanimité.*

Il est convenu que l'on puisse discuter, lors de la prochaine rencontre, du lieu des rencontres, et qu'il serait souhaitable de tenir une rencontre dans chacun des points de services (La Pocatière, Saint-Pascal et Rivière-du-Loup).

## 8. CA 2020-10-0003 ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

La secrétaire générale précise que la présidence et la vice-présidence sont accessibles uniquement aux membres parents et poursuit en résumant les rôles et les responsabilités de chacun.

Par la suite, elle propose aux administrateurs un processus de vote. Dans un premier temps, les membres intéressés sont appelés à se manifester et à présenter brièvement leur intérêt à occuper ces postes. Par la suite, l'ensemble des membres sont appelés à voter parmi les membres intéressés.

Monsieur Antoine Déry agit à titre de président d'élection.

### **Présidence :**

Valérie Beaulieu propose l'ouverture des mises en candidature pour le poste de présidence.

Karine Malenfant propose Magali Émond.

Jean-François Lévesque propose la fermeture des mises en candidature pour le poste de présidence.

Magali Émond accepte sa mise en candidature.

### **Vice-présidence :**

Claude Beaulieu propose l'ouverture des mises en candidature pour le poste de vice-présidence.

Claude Beaulieu propose Valérie Beaulieu.

Jean-François Lévesque propose Marie-Lyne Cayouette.

Jean-François Lévesque propose la fermeture des mises en candidature pour le poste de vice-présidence.

Marie-Lyne Cayouette accepte sa mise en candidature et Valérie Beaulieu refuse sa mise en candidature.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, il est **RÉSOLU** à l'unanimité de :

**DÉSIGNER** madame Magali Émond à titre de présidente du conseil d'administration;

**DÉSIGNER** madame Marie-Lyne Cayouette à titre de vice-présidente du conseil d'administration.

*Adoptée à l'unanimité.*

## 9. CA 2020-10-0004 DURÉE DES MANDATS DE CHAQUE MEMBRE

La loi prévoit que, généralement, les membres du conseil d'administration sont désignés pour un mandat de 3 ans. Or, des processus de désignation doivent être tenus deux (2) années sur trois (3), et ce, pour permettre, chaque fois, la désignation de deux (2) ou trois (3) membres de chaque catégorie.

Afin de s'assurer du respect de cette disposition légale, la secrétaire générale propose de procéder d'abord par volontariat et, sinon, par tirage au sort, et ce, pour chaque catégorie de membres.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, il est proposé par Claude Beaulieu :

**D'OCTROYER** un mandat de trois (3) ans aux personnes suivantes :

Membres parents	Membres du personnel	Membres de la communauté
Magali Émond	Denis Bastille	Guy Dumont
Marie-Lyne Cayouette	Valérie Potvin	Karine Malenfant
Valérie Beaulieu	Martine Paradis	Jonathan Lord

**D'OCTROYER** un mandat de deux (2) ans aux personnes suivantes :

Membres parents	Membres du personnel	Membres de la communauté
Jean-François Lévesque	Mario Richard	Julie Martin
Claude Beaulieu	Nadine St-Onge	Martine Riou

*Adoptée à l'unanimité.*

Magali Émond agit à titre de présidente d'assemblée à partir de ce point.

#### **10. CA 2020-10-0005 DÉSIGNATION DES MEMBRES AUX COMITÉS DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE**

Conformément à la loi, le conseil d'administration doit instituer les cinq (5) comités suivants :

- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité de vérification;
- Comité des ressources humaines;
- Comité de révision d'une décision;
- Comité consultatif du transport.

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, il est proposé par Nadine St-Onge :

**DE NOMMER**, sur chacun des comités, les personnes suivantes :

Comité de gouvernance et d'éthique :

Jean-François Lévesque  
Karine Malenfant  
Denis Bastille

Comité de vérification :

Guy Dumont  
Valérie Potvin  
Nadine St-Onge

Comité des ressources humaines :

Claude Beaulieu  
Jonathan Lord

Comité de révision d'une décision :

Valérie Beaulieu  
Martine Riou

Comité consultatif du transport :

Marie-Lyne Cayouette  
Martine Paradis  
Julie Martin

*Adoptée à l'unanimité.*

**11. CA 2020-10-0006 ADOPTION DU CALENDRIER DES  
RENCONTRES DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

---

**CONSIDÉRANT** le projet de calendrier des rencontres 2020-2021 déposé;

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, il est proposé par Claude Beaulieu :

**D'APPROUVER** le calendrier des rencontres du conseil d'administration 2020-2021 tel que déposé.

*Adoptée à l'unanimité.*

*Jean-François Lévesque quitte à 21 h 02.*

**12. DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS DISPENSÉS PAR  
LES ÉCOLES EN VIGUEUR À COMPTER DE 2021-2022**

---

Le directeur général, monsieur Antoine Déry, dépose le document *Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles en vigueur à compter de 2021-2022*. Il explique le tout ainsi que le processus de consultation afin de débiter celle-ci auprès des instances concernées.

Le document sera adopté officiellement le 8 décembre 2020.

**13. RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES DANS LES  
ÉCOLES EN VIGUEUR À COMPTER DE 2021-2022**

---

Le directeur général, monsieur Antoine Déry, dépose le document *Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles en vigueur à compter de 2021-2022*. Il explique le tout ainsi que le processus de consultation afin de débiter celle-ci auprès des instances concernées.

Le document sera adopté officiellement le 8 décembre 2020.

**14. CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES  
JEUNES 2021-2022**

---

Le directeur général, monsieur Antoine Déry, dépose le document *Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2021-2022* afin de débiter la consultation auprès des instances concernées.

Il est à noter que la date des Jeux du Québec inscrite sur ce document doit être modifiée.

Le document sera adopté officiellement le 8 décembre 2020.

**15. QUESTIONS DIVERSES**

Il n'y a aucune question lors de cette séance.

16. **CA 2020-10-0007 LEVÉE DE LA SÉANCE (À 21 H 23)**

**SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE**, il est proposé par Claude Beaulieu :

**QUE** la séance soit levée.

*Adoptée à l'unanimité.*

La secrétaire générale,

La présidente,

Geneviève Soucy

Magali Émond